



Charte diversité de Keolis en Belgique

Keolis est une entreprise où chacun peut se sentir chez soi et où chacun doit aimer travailler. Vous travaillez souvent avec des personnes différentes de vous : des jeunes et des moins jeunes, des collègues d'une autre nationalité, d'une autre langue maternelle ou d'un autre milieu culturel, avec ou sans handicap ou déficience, d'une autre croyance religieuse ou politique, d'une autre orientation sexuelle ou d'un autre sexe, ...

Chaque personne est unique. Cette diversité fait précisément la richesse de notre entreprise et nous relie à la société que nous rendons plus belle grâce à nos services de mobilité. C'est pourquoi Keolis crée les conditions nécessaires pour que cette diversité soit reconnue et respectée sur le lieu de travail

Keolis s'engage à respecter l'égalité des chances entre ses collègues :

- < organiser l'accueil et l'information lors du recrutement de manière à ce que les nouveaux salariés s'intègrent rapidement dans l'entreprise ;
- < offrir à tous les salariés les mêmes possibilités d'évolution de carrière sur la base de critères objectifs pertinents ;
- < développer en permanence des initiatives qui contribuent à créer un environnement de travail ouvert et agréable pour tous ;
- < s'ouvrir à d'autres cultures et milieux ethnoculturels ;
- < sensibiliser et former les cadres et le personnel recrutant à la diversité et à la non-discrimination ;
- < communiquer l'engagement de Keolis en faveur de la diversité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise ;
- < veiller au respect du code de conduite de Keolis sur le respect d'autrui et sanctionner les infractions (propos racistes, discriminatoires, homophobes, transphobes, sexistes, etc.)

Le Comité de Direction,

